



OFFRE D'EMPLOI – CAMP DE JOUR

MONITEUR(TRICE) – ACCOMPAGNATEUR(TRICE)

Sommaire de la fonction :

Sous la supervision de la coordonnatrice du camp de jour, le moniteur-accompagnateur accompagne un enfant ayant une incapacité et il assure son encadrement, sa sécurité et effectue des tâches d'animation.

Principales responsabilités :

- Permettre à l'enfant de vivre l'activité avec plaisir, confiance et complicité, et ce, de façon accueillante et sécuritaire. Être une figure significative pour l'enfant tout au long de l'activité.
- Modifier une activité pour qu'elle soit bien adaptée à l'enfant.
- Travailler en collaboration avec les parents de l'enfant, l'intervenante attirée et l'équipe de moniteurs du camp de jour.
- Travailler en support au camp de jour (animation, sorties, préparation d'activités, etc.).
- Savoir reconnaître les signes précurseurs d'un bouleversement et intervenir en ce sens.
- Effectuer toutes autres tâches connexes.

Exigences :

- Avoir complété sa formation collégiale en éducation spécialisée, travail social ou domaine connexe.
- Avoir 6 mois d'expérience et plus.
- Être disponible minimalement pendant la présence de l'enfant au camp.
- Faire preuve de beaucoup d'écoute et de discrétion.
- Détenir ou être disposé à suivre une formation en secourisme général.
- D'autres formations peuvent être fournies par l'employeur.

Conditions de travail :

- Salaire, selon la politique salariale en vigueur : entre 18,35 \$/h et 19,60 \$/h.
- 8 à 9 semaines : peut varier selon les besoins de l'enfant.

POUR POSTULER, ENVOYEZ VOTRE CV, À L'ADRESSE SUIVANTE :

Ville de Beaupré

Madame Josianne Gagnon

10 995, rue des Montagnards

Beaupré (Québec) G0A 1E0

Courriel : josianne.gagnon@villedebeaupre.com

Internet : www.villedebeaupre.com

LA DATE LIMITE POUR POSTULER EST LE 13 MAI 2024